

aux plus nobles familles. (Lobera. *De l'antiquité de la cité de Mondovi*. Mondovi. Rossi. 1791. Page 110.)

3° Johanne de Pagano. En 1419, la princesse régnante Margherita, veuve de Tommaso III et de l'illustre famille de Roussy, fait son testament en présence de nobles et sages seigneurs Bergadano de Bonelli, Johanne de Pagano, etc. Dans un autre acte de 1427 (6 juillet), signé Lodovico I, comparaissent comme témoins Andrea della Chiesa, vicaire, et Johanne de Pagano, maître du palais.

Nous n'avons pu établir la filiation des Pagani de Saluces. Nous citerons donc seulement par ordre chronologique les personnages qui ont illustré cette branche.

— Della Chiesa (1) cite Jordano Pagano de Saluces, abbé de Villars, (2) qui, en 1433, confirma les franchises des habitants de Villars, et qui parvint à terminer l'affaire des dîmes à Castigliare avec les seigneurs de ce lieu.

— Giorgio de Pagano était, en 1444, lieutenant du podestat de Saluces. En 1450, nous le trouvons trésorier de la cour dans un compromis passé entre le marquis de Saluces et les habitants de Revello.

— Suivant rescript donné à Saluces le 20 août 1460, le marquis de Saluces, Federico I, déclare nobles douze familles de Saluces, et leur accorde le droit de préséance sur toutes les autres.

Parmi les représentants de ces familles privilégiées est nommé *Petrus de Pagani*. En relatant ce rescript dans la *Couronne royale de Savoie*, Frà A. della Chiesa observe que ces Pagani sont originaires de Mondovi.

---

(1) *Histoire chronologique* de Frà Agostino della Chiesa. Turin. 1645.

(2) L'abbaye de Villars, dédiée à saint Constant et à saint Victor, fut fondée par Aripert, roi des Lombards, en 713. Cette magnifique abbaye, placée sous le patronage des marquis de Saluces, était sous la juridiction des archevêques de Milan.